

Sommaire
n° 9
Mars 2004

Les Carnets du Temps

Revue du Centre d'enseignement supérieur aérien

Centre de publication
du Centre d'enseignement
supérieur aérien
1, place Joffre, 75007 PARIS

Directeur de la publication :
Col Michel De Lisi

Rédacteur en chef :
Lcl Pascal Bertrand

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Muriel Berger

Comité rédacteur :
Lcl Julian Alvarez
Cne Franck Pirotais
Ltt Jean-Christophe Pitard-Bouet
Ltt Florence Monpeyssen
Ltt Céline Bryon-Portet
Ltt Samuel Gréard
Ltt Emmanuel Goffi
Ltt Eddy Bustos
Adc Sylvaine Thébaud
Sgc Jérémy Alligier
Sgt Jérôme Periolat

Informatique éditoriale
et fabrication :
Adc Christian Noël
M. Philippe Bucher

Crédits photographiques :
Fonds documentaire
de la bibliothèque du CESA

Correspondance :
CESA - BP 43
00445 ARMÉES
Tél. : 01 44 42 80 64
Fax : 01 44 42 80 10
e.mail :
cpsesa@cesa.air.defense.gouv.fr

Photogravure et impression :
Atelier de photographie
et de reproduction
de l'armée de l'air
26, boulevard Victor
00450 ARMÉES

Direction :
Ltt Frédéric Ciavaldini

Tirage 4 000 exemplaires

TOUS DROITS DE
REPRODUCTION RÉSERVÉS

Relations internationales

Les zones grises 4

Géopolitique

Le poids du pétrole dans le golfe de Guinée .. 6

Économie

David Ricardo 8

Institutions

L'Organisation des Nations unies 10

Droit

Le harcèlement moral 12

Religion

L'islam 14

Littérature

Romain Rolland : européen avant l'heure 16

Pensée politique

Kant et la paix perpétuelle :
philosophie idéaliste ou visionnaire ? 18

Histoire de l'aéronautique

Louis Blériot 20

Histoire

Christophe Colomb :
Le découvreur du Nouveau Monde 22

Stratégie

Lénine et les bases
de la guerre révolutionnaire moderne 24

Au fil de la plume 26



Les zones grises

« □ **L**es événements du 11 septembre nous ont appris que les États faibles [...] peuvent représenter pour nos intérêts nationaux un danger tout aussi important que les États forts [...]. La pauvreté, la faiblesse des institutions et la corruption peuvent exposer les États faibles à abriter à l'intérieur de leurs frontières des réseaux terroristes et des cartels de la drogue. »

George W. Bush⁽¹⁾

Les zones grises (aussi appelées *failed states* – États faillis – dans le monde anglo-saxon) ont fait leur apparition au début des années 1990 avec la disparition de l'empire soviétique. De nombreux États, hier pièces maîtresses sur l'échiquier mondial, se sont retrouvés du jour au lendemain livrés à eux-mêmes. Alors que l'ordre imposé par Washington et Moscou leur avait permis de maintenir un semblant d'unité, la fin du monde bipolaire fit resurgir des problèmes gelés qui furent fatals à de nombreux pays.

Fruit de la décomposition des empires, une zone grise se définit comme étant une zone où ne s'exerce aucune norme administrative ou législative en raison de la décomposition de l'appareil étatique sous l'effet de multiples forces centrifuges. Ces régions sont caractérisées par une forte croissance de la population, une absence de développement économique, une corruption généralisée des dirigeants, une manipulation des solidarités communautaires et religieuses, et des rivalités pour l'accès aux ressources.

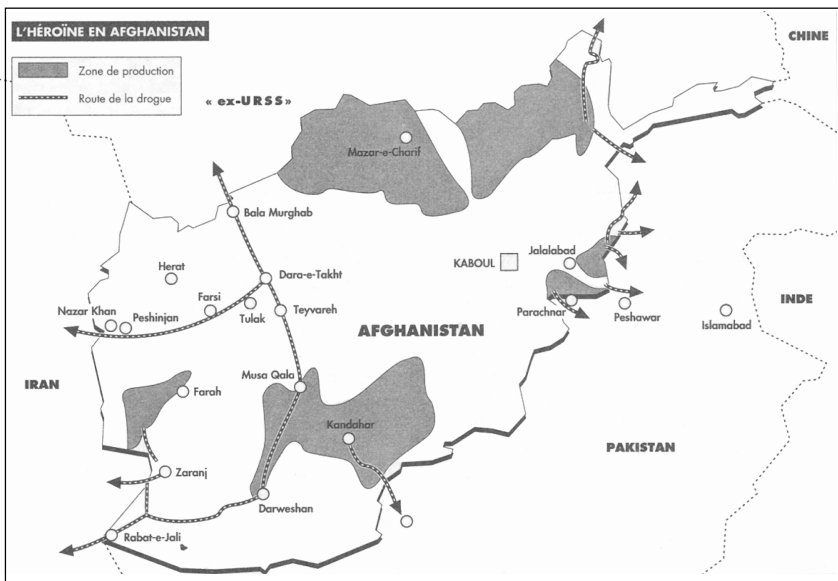
Privées de pouvoir fort et de textes normatifs, les zones grises deviennent alors des pôles d'attraction pour les criminels. S'y développent des trafics en tout genre (drogue, contrebande, stockage de produits dangereux), des activités criminelles (« industrie » de l'enlèvement en Colombie et en Irak) et des organisations terroristes qui trouvent un terrain favorable à l'entraînement de leurs recrues (Al-Qaïda dans l'Afghanistan des taliban).

Ces problèmes étaient connus de la communauté internationale, mais les années post-guerre froide n'étaient pas propices au traitement de ces crises souvent lointaines⁽²⁾. Une géographie du « monde inutile »⁽³⁾ se dessina, englobant 300 à 350 millions de personnes sur quelques millions de km², dans le plus total désintérêt de l'Occident.



L'exemple de l'Afghanistan a démontré qu'un pays lointain et pauvre pouvait constituer une menace pour les grandes puissances, y compris la plus importante d'entre elles. Ainsi, l'Occident a pris conscience de la nécessité de prendre en charge certaines zones grises afin de les ramener au sein de la communauté internationale. Dans l'édition 2003 du *Ramses*⁽⁴⁾, Philippe Moreau Defarges démontre que les réponses traditionnellement apportées, à savoir l'isolement par des mesures d'embargo et/ou l'intervention militaire, ne sont plus appropriées. Il préconise l'implication de tous les acteurs (locaux, pays riverains, puissances pertinentes, organisations internationales) dans la recherche d'un compromis visant à « rétablir puis maintenir un ordre, mettre sur pied des autorités légitimes et promouvoir la reconstruction ou le développement économique ». Ce processus, connu sous le terme de *nation building*, a longtemps été délaissé par l'Occident, hanté par son passé colonial, et par les États-Unis, confrontés à leurs velléités isolationnistes. Pourtant, c'est exactement ce que les acteurs internationaux majeurs sont appelés à faire en Afghanistan et en Irak notamment. 1

Sergent Periolat



1. George W. Bush, « *The national security strategy of the United States of America* », Washington DC, The White House, septembre 2002.
2. Cette période est caractérisée par la recherche des dividendes de la paix, par la propagation de la théorie sur la « fin de l'Histoire » et par la « victoire irréversible de la démocratie » suite à la publication de l'ouvrage de Francis Fukuyama, *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
3. ☐ « Géographie du monde inutile », *Manière de voir* n° 60, novembre-décembre 2001.
4. Acronyme pour *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies*, publié pour la première fois en 1981.

Le poids du pétrole dans le golfe de Guinée

L'Afrique est souvent perçue comme un continent à la dérive. Il est vrai que, dans l'arène économique mondiale, elle apparaît pour le moins absente ou insignifiante. Cependant, la prise en compte des facteurs majeurs qui soutiennent les économies des pays du Nord nous portent à penser que l'Afrique occupera, à terme, une place non négligeable par ses ressources énergétiques. Le golfe de Guinée est à ce titre exemplaire. En effet, cette région sub-saharienne possède des ressources pétrolières importantes et de grande qualité, essentielles au développement des économies des pays du Nord.

Bien que les réserves en pétrole du continent soient estimées pour l'heure à 8% des réserves mondiales, elles sont sans doute appelées à jouer un rôle déterminant. Le dynamisme dans ce secteur est tel que la production, en continuelle augmentation, est équivalente à celle de l'Iran, du Venezuela et du Mexique réunis. Les groupes pétroliers américains se montrent d'ailleurs très sensibles aux initiatives du gouvernement pour développer un climat de confiance avec les pays de la zone.

Après les événements du 11 septembre 2001, et dans un contexte particulièrement perturbé dans la région du golfe Persique, le pétrole africain devrait être traité comme une priorité pour la sécurité nationale des États-Unis. En 2002 a débuté une série de visites de haut niveau, considérées comme historiques. Il s'agit en premier lieu de la visite du secrétaire d'État Colin Powell et du haut responsable du commandement militaire des États-Unis en Europe, pour étudier des questions de sécurité en relation avec les opérateurs pétroliers dans le golfe de Guinée. L'éventualité de voir s'y installer un sous-commandement militaire régional américain n'est pas à écarter. Enfin, on notera les entrevues, en septembre 2002, du président George W. Bush avec dix chefs d'État d'Afrique centrale et sa visite, en avril 2003, à certains pays du golfe de Guinée.

Les investissements des compagnies pétrolières américaines continuent à progresser avec près de 10 milliards de dollars en 2003. Cette tendance avait d'ailleurs pris forme dès 2000. Le golfe de Guinée voit également son intérêt grandir avec la mise en service, fin 2003, d'un oléoduc Tchad-Cameroun qui drainera 250 000 barils de pétrole par jour vers l'Atlantique et qui, à terme, donnera accès aux champs pétroliers du Soudan. La France, qui par tradition entretient des relations étroites avec nombre de pays d'Afrique, trouve là un intérêt stratégique pour relancer ou renforcer ses liens anciens. Ces actions pour soutenir le développement et la stabilité en Afrique peuvent trouver dans ce contexte économique un nouvel élan. En effet, la dépendance énergétique de la France envers l'Afrique n'est pas négligeable, puisque ELF (aujourd'hui dans le groupe Total-Fina-Elf) y puise près de 60% de sa production de pétrole.

Si, dans la lutte pour le contrôle des sources d'approvisionnement en pétrole, le golfe de Guinée ne pèse pas lourd aujourd'hui face à l'Irak, il faut prendre conscience que, dans ce domaine, les stratégies se mettent en place de nombreuses années à l'avance. Il convient donc de conserver un regard élargi et vigilant sur le golfe de Guinée, où les intérêts de la France et des États-Unis sont de plus en plus croisés. 1

Lieutenant-colonel Alvarez



David Ricardo



David Ricardo (1772-1823), économiste britannique, fut le premier à systématiser les résultats qu'il obtenait et à leur donner une forme classique. Ses appels contre le protectionnisme et en faveur du libre-échange furent largement entendus à son époque. Ses idées dominèrent l'économie jusqu'au milieu du XIX^e siècle, puis, après une éclipse, revinrent au premier plan grâce aux économistes « néo-ricardiens ». Elles continuent de nos jours à susciter des controverses.

La controverse bullioniste⁽¹⁾

En 1809-1810, il rédigea une série de trois articles sur les problèmes monétaires, publiés dans le *Morning Chronicle*. Ces articles, qui constituent ses premières contributions théoriques, lui fournirent la matière de son premier ouvrage, *The High Price of Bullion⁽¹⁾, A Proof of the Depreciation of Bank Notes* (*Essai sur le cours élevé du lingot : une preuve de la dépréciation des billets de banque*), paru en 1810, dans lequel il développa l'idée que l'excès d'émission avait été la cause de la dépréciation des billets de banque anglais lors des guerres napoléoniennes.

Ricardo étendit ensuite sa réflexion sur les questions strictement monétaires à celles d'économie politique. Il rencontra à cette époque Thomas Robert Malthus, et adopta sa théorie d'une croissance de la population supérieure à celle des biens de subsistance. Il travailla également avec l'économiste James Mill, qui lui donna de nombreux conseils, l'aïda à composer certaines parties de ses œuvres, et lui fit rencontrer le Français Jean-Baptiste Say en 1814.

Contre le protectionnisme

En 1815, Ricardo publia *An Essay on the Influence of a Low Price of Corn on the Profits of Stock* (*Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits du capital*), dans lequel il établit la relation entre la rente foncière, les salaires et les profits dans l'hypothèse d'une économie à produit unique, le blé. L'élévation des droits de douane sur le blé importé tend à faire croître les rentes des propriétaires fonciers britanniques et à faire diminuer les profits des capitalistes, ce qui va à l'encontre des arguments des propriétaires fonciers partisans du protectionnisme.



Sachant que la population a tendance à s'accroître, il devient nécessaire de mettre en culture des terres de moins en moins productives ; le salaire étant par définition indispensable à la simple subsistance du travailleur et de sa famille, ce salaire exprimé en blé ne peut baisser ; la demande en blé est inélastique ; or, les rendements déclinant, les profits par travailleur diminuent, jusqu'à ce que le profit soit égal à zéro. Aucun produit agricole ne pouvant être vendu à un prix inférieur à son coût de production, le prix du blé va donc être fonction du coût de production le plus élevé, correspondant à l'unité de terrain dont la fertilité est la plus faible. La rente est ainsi définie par la différence entre le coût de production des produits sur une unité de sol fertile et le même coût sur une unité infertile.

Si l'on introduit une seconde production, d'origine manufacturière, Ricardo montre que le problème n'est pas différent, sachant que le salaire exprimé en blé est toujours égal à ce qui est indispensable à la subsistance des travailleurs des manufactures et de leurs familles. Dans les manufactures, le blé versé comme salaire est un capital nécessaire à la production de marchandises puisque le blé est la nourriture qui entretient les travailleurs ; si le taux de profit des fermes productrices de blé baisse, celui des manufactures doit également baisser, sinon il serait plus rentable de produire des marchandises manufacturées plutôt que du blé, et les investissements se détourneraient de la production agricole pour s'orienter vers les manufactures.

La théorie ricardienne, fondement de l'école classique anglaise, devait inspirer directement le *Peel Act* de 1816, qui détermina le rôle et le fonctionnement de la Banque d'Angleterre.

En 1817, Ricardo publia son œuvre maîtresse, *On the Principles of Political Economy and Taxation* qui, malgré les critiques de Say, domina l'économie classique pendant près d'un demi-siècle. En 1819, il entra à la Chambre des communes et put y propager ses vues libre-échangistes ; il publia alors un ouvrage contre le protectionnisme en agriculture (*On Protection in Agriculture*, 1822). Malade, Ricardo dut démissionner en 1823, et mourut cette même année. 1

Lieutenant Bustos

1. Le *bullion* (« lingot » en français) représente le prix de marché du lingot d'or. Le bullionisme fut une politique monétaire, suivie par l'Espagne et le Portugal au XVI^e siècle, qui tendait à augmenter le stock d'or détenu dans le pays.



L'Organisation des Nations unies



L'ONU a pour but d'assurer la sécurité collective et la stabilité mondiale. Cette organisation à vocation universelle se caractérise par ses 191 États membres signataires de la Charte et par ce principe fondateur : la paix par le droit. Pour atteindre ses objectifs, la Charte⁽¹⁾ a établi six organes propres :

L'Assemblée générale :

Principal organe de délibération, composée de tous les États membres, qui disposent chacun d'une voix, elle mène des études ayant trait à tous les domaines d'activité de l'ONU. La plupart des questions traitées sont ensuite renvoyées à six grandes commissions spécialisées.

Le Conseil de sécurité

Il a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Il se compose de quinze membres dont cinq permanents (Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni) disposant d'un droit de veto. Lorsqu'une situation menace la paix, le Conseil recommande la recherche d'accords par des moyens pacifiques et peut demander l'application de sanctions économiques. Si le différend aboutit à un conflit armé, son rôle est avant tout d'éviter l'extension des hostilités : il peut décider la mise en place d'opérations de maintien de la paix (OMP) par l'envoi d'observateurs militaires ou d'une force d'interposition. Alors que les autres organes de l'Organisation n'adressent aux gouvernements que des recommandations, le Conseil de sécurité est le seul à pouvoir prendre des décisions que les membres sont tenus d'appliquer.

Le Conseil économique et social

L'ECOSOC (*ECONomic and SOcial Council*) coordonne l'action de l'Organisation et de ses organismes et institutions spécialisées. Il encourage la coopération internationale pour le développement et arrête les domaines d'action prioritaires. Le Conseil peut consulter, et il le fait de plus en plus, des organisations non gouvernementales (ONG) et bénéficier ainsi de leurs connaissances et expériences du terrain. Ces ONG permettent souvent de renforcer les liens entre l'ONU et la société civile.

Le Conseil de tutelle

Il veille à ce que les gouvernements chargés de l'administration de territoires sous tutelle prennent les mesures adéquates pour préparer les populations à l'autonomie ou à l'indépendance.

La Cour internationale de justice

Composé de quinze magistrats indépendants, élus pour neuf ans, c'est l'organe judiciaire principal de l'ONU. Créée en 1946, elle ne peut juger que des questions relatives à des États (interprétation des traités, litiges frontaliers, etc.).

Le Secrétariat

Dépendant directement des bureaux du Secrétaire général, il est au service des autres organes principaux dont il gère les politiques et programmes. Ses tâches vont de l'administration des OMP à l'interprétation des discours ou à la traduction des documents dans les langues officielles de l'Organisation (anglais, chinois, espagnol, français et russe)⁽²⁾. Le « système des Nations unies », dont les idéaux sont incarnés par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, depuis 1997, est toutefois beaucoup plus vaste. Il comprend des institutions, programmes et organismes subsidiaires et spécialisés parmi lesquels : le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ou encore l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

L'ONU s'est frottée à toutes les crises, de la décolonisation à la guerre en Irak (2003). L'application des mesures de sécurité collective n'a pas fidèlement respecté la Charte : le principe de non-ingérence est battu en brèche, et l'Organisation ne dispose pas de moyens militaires propres (les forces onusiennes dépendent directement des États). Cette situation a fait glisser l'ONU d'une logique d'imposition de la paix à une logique de maintien de la paix. Cinquante-quatre OMP, telles que la MANUTO (Mission d'appui des Nations unies au Timor-Oriental – depuis mai 2003) et la MINUL (Mission des Nations unies au Libéria – depuis septembre 2003), ont eu cours entre 1948 et 2000 et ont connu leur apogée en 1994 alors que 80 000 hommes étaient déployés. Mais les OMP connaissent aujourd'hui une certaine désillusion : elles souffrent en effet d'un décalage entre les objectifs initiaux et les moyens mis en œuvre. Les nouvelles menaces, les pratiques unilatéralistes de certains États et, de façon générale, la mutation de l'environnement politique mondial, obligent l'Organisation à évoluer. 1

Sergent-chef Alligier

1. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 2 - La création de l'ONU.

2. L'arabe a été ajouté comme langue officielle de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social.



Le harcèlement moral

La loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale fixe les règles du harcèlement moral dans ses articles 169, 170, 171 et 178. Désormais, la définition est intégrée dans le dispositif de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, où est inséré un nouvel article 6 *quinquies* prévoyant dans son premier alinéa :

« Aucun fonctionnaire ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation immédiate des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

Les mêmes dispositions sont stipulées dans le Code du travail, articles L 122-49 à L 122-54, en ce qui concerne les salariés du secteur privé. Le harcèlement moral est donc défini par des actes matériels répétés tendant à la dégradation des conditions de travail de l'agent. Il n'est pas besoin d'un lien hiérarchique entre l'auteur des faits de harcèlement et la victime (d'ailleurs cette notion de lien a, elle aussi, été supprimée dans le cadre du délit de harcèlement sexuel), ce qui entend que la réglementation s'applique de manière horizontale et verticale, c'est-à-dire à l'égard des agents entre eux (même niveau hiérarchique, d'un supérieur sur un subordonné ou vice versa).

1 Sanctions

Il existe deux types de sanction :

- La première est la sanction **administrative**, qui prévoit d'infliger une sanction disciplinaire à toute personne ayant accompli des actes de harcèlement moral.

- La seconde, **pénale**, est précisée par l'article 222-33-2 du Code pénal, ainsi rédigé : *« Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits ou à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »*

2 ☐ Preuves

Si la preuve est libre, elle suppose la démonstration de l'existence d'actes matériels répétés tendant à la dégradation des conditions de travail de l'agent (témoignages, écrits,...). Le salarié doit établir les faits permettant de présumer le harcèlement. La partie défenderesse doit alors démontrer le contraire.

Le Conseil constitutionnel a estimé que dans le cadre d'une procédure « *le salarié devait établir la matérialité de faits précis et concordants qu'il présente au soutien de l'allégation selon laquelle la décision prise à son égard procéderait d'un harcèlement moral ou sexuel au travail* » (C.C, décision 2001-455 DC du 12 janvier 2001).

Les trois critères à retenir sont : le caractère répété des actes, l'intention de l'auteur de porter atteinte à autrui dans un dessein précis, aucune obligation de lien hiérarchique.

3 ☐ Procédure

Les affaires de harcèlement moral peuvent être portées devant le juge pénal, qui peut, compte tenu de la plénitude de ses compétences, être conduit à porter une appréciation sur la légalité des décisions administratives (actes administratifs ou agissements) ayant caractérisé le harcèlement. Cependant, les juridictions administratives restent compétentes pour statuer sur les actions indemnitaires engagées par les victimes.

Le juge pénal pourra connaître aussi les plaintes dirigées contre les usagers du service public qui harcèlent les agents.

Nul n'est à l'abri !

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le « harcelé » n'est pas forcément une personne fragile. Au contraire, les victimes sont souvent celles qui résistent ou qui ont une forte personnalité.

Par ailleurs, il convient de ne pas tout mettre derrière le mot « harcèlement », et notamment l'incapacité pour certains à admettre l'exercice naturel de l'autorité. Demander à quelqu'un de travailler, de travailler plus, de travailler mieux ou de travailler autrement n'est pas du harcèlement.

L'exercice de l'autorité au quotidien ne doit pas être perçu comme une agression dans notre société de plus en plus procédurière. L'encadrement ne peut pas tout appréhender, d'où certaines maladresses ou erreurs, mais cela n'excuse pas que l'on se serve de ce malaise pour brandir le drapeau du harcèlement à tout propos. 1

L'islam

Quatorze siècles après sa naissance, l'islam soutient – avec plus de 900 millions de fidèles – la vie religieuse de trente nations, ordonne la vie politique et sociale de la plupart d'entre elles. Qu'est-ce que le Coran ? Qu'est-ce qu'être musulman ? Qui fut Mahomet ?

Le Coran⁽¹⁾

Le Coran est le recueil des paroles divines révélées par l'archange Gabriel (*Jibrail*) au prophète Mahomet pour la première fois, de nuit, dans une grotte du mont Hira où il s'était retiré, en sa ville natale, La Mecque, à partir de 610 ; puis à Médine, de 622 jusqu'à sa mort, en 632.

Il se compose de **6 236 versets**, de longueur inégale, qui forment **114 sourates** (ou « chapitres » composés d'un ou de plusieurs versets et d'un titre).

Les principales obligations du musulman

Édictés par l'envoyé d'Allah, cinq piliers de la foi s'imposent à tous les croyants :

La **foi** en un dieu unique se résume à une formule : *Lâ ilaha illa Allâh wa muhammad rasûl Allâh* : « Il n'a pas d'autre divinité qu'Allah et Mahomet est son prophète ». Il interdit à tout musulman de prier un autre dieu qu'Allah. La **prière**, second pilier, doit être faite cinq fois par jour, à des heures déterminées indiquées par l'appel du *muezzin* du haut du minaret. Elle obéit à un rituel immuable : des ablutions préalables, la prosternation et une attitude silencieuse. Le **ramadan** est un jeûne qui doit être observé du lever au coucher du soleil, pendant 28 à 30 jours déterminés par un calendrier lunaire (interdiction de boire, de manger, de fumer, d'avoir des relations sexuelles). L'**aumône**, quatrième pilier, instaure en principe obligatoire la charité envers les membres de la communauté musulmane (*umma*). Enfin, le **pèlerinage** ou *hadj* doit être effectué au moins une fois dans la vie du croyant, à La Mecque.

La vie de Mahomet

Né en 569 à La Mecque (actuelle Arabie Saoudite), Mahomet est élevé par une nourrice à la mort de son père, Abdallah. Il est ensuite recueilli par son grand-père, Abd al-Muttalib, et, au décès de celui-ci, par son fils Abu Talib. En 595, il entre au service d'une riche veuve, Khadija, qui cherchait un homme sûr pour accompagner ses caravaniers. Mahomet devient son homme de confiance et l'épouse, bien qu'elle soit plus âgée que lui. Il en aura deux fils, morts en bas âge, et quatre filles. À l'âge de quarante ans, Mahomet reçoit sa

mission prophétique par l'intermédiaire de l'ange Gabriel (*Jibrāil*) qui accompagnera la révélation de la parole divine tout au long de sa vie. Sa prédication commence cependant sous de mauvais auspices : il est lapidé et insulté à Taïf.

Le 16 juillet 622 marque le début de l'Hégire⁽²⁾ ou *Émigration* : Mahomet a vent d'un complot visant à l'assassiner. Il se réfugie dans la montagne, d'où il se rend à Yathrib (devenue Médine) avec environ soixante-dix convertis. C'est le début de la constitution d'une communauté musulmane (*umma*) et d'une prédication intense. En 628, Mahomet prend la tête d'une troupe de 1 500 hommes pour se rendre à La Mecque. Les Qorayshites lui interdisent le passage et négocient : il est décidé que les musulmans reviendraient l'année suivante, mais sans armes. Pour compenser ce que les fidèles ressentent comme un échec, Mahomet les dirige vers l'oasis de Khaïbar, où se trouve une colonie juive qui se rend sur promesse d'avoir la vie sauve. Le prophète épouse la même année une autre femme, Cafiya, qui figurait parmi les captives. La tradition rapporte qu'avec Khadija c'est Aïcha (épousée huit mois après le début de l'Hégire) qui fut la favorite du prophète, la seule à avoir vu l'ange Gabriel. L'année suivante, 2 000 musulmans font le pèlerinage à La Mecque, suivant le pacte convenu.

En janvier 630, Mahomet revient à La Mecque avec une armée de 10 000 hommes, fait briser les idoles sans opposition, rassemble les habitants et leur fait prêter serment de fidélité envers sa personne et la religion d'Allah. Un an plus tard, la plupart des tribus d'Arabie se convertissent à l'islam. Mahomet meurt à Médine le 8 juin 632. Il laisse une communauté importante de croyants. L'islam connaît dès lors une expansion foudroyante : prise de Jérusalem en 638, conquête de l'Égypte en 656, siège de Constantinople en 670. Toute l'Afrique du Nord est acquise en 703, le général musulman Tarik traverse le détroit de Gibraltar en 711 (la conquête de l'Espagne se fera en six ans) tandis qu'à l'est l'armée islamique soumet une partie de la Chine.

En 732, soit cent ans après la mort du Prophète, les Arabes sont arrêtés à Poitiers par Charles Martel. Ils possèdent alors un empire qui s'étend des Pyrénées à la muraille de Chine.

Deuxième religion monothéiste par le nombre de ses fidèles, le visage qu'offre aujourd'hui l'islam est toutefois très différent de celui qu'il présentait au VII^e siècle : seuls 15% des musulmans sont arabophones, les communautés les plus importantes se situant en Extrême-Orient ou dans le sous-continent indien.¹

1. Coran vient du terme *Iqra*, signifiant : « récite ! »
2. Le calendrier musulman commence à cette date.

Lieutenant Gréard



Romain Rolland : européen avant l'heure

Clamecy (1866)-Vézelay (1944)



Mort à 78 ans, Romain Rolland laisse une œuvre considérable, à laquelle s'ajoute une correspondance avec les « Grands » de son époque, dont on estime aujourd'hui qu'il faudra encore une cinquantaine d'années avant sa publication intégrale ! L'écrivain humaniste, dramaturge, musicologue et germanophile, qui resta au-dessus de la mêlée lors de la guerre de 1914-1918 – au nom d'un pacifisme européen – s'attira l'enthousiasme de quelques-uns en même temps que la haine de beaucoup d'autres.

Avant de se consacrer à la littérature, il enseigna. Reçu à l'École normale supérieure en 1886, agrégé d'histoire en 1889, il est professeur aux lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, puis à l'École française de Rome où il découvre les chefs-d'œuvre de l'art italien. C'est aussi en Italie qu'il rencontre Nietzsche et Wagner, avec qui il se lie d'amitié. Sa pensée va s'en trouver influencée. À son retour en France, il passe son doctorat ès lettres, enseigne l'histoire de la musique à la Sorbonne, puis l'histoire de l'art à l'École normale supérieure, notamment à Charles Péguy*, qui le publiera dans sa revue *Les Cahiers de la Quinzaine*. Plus tard, il consacrera à son tour un livre à Péguy.

Homme d'écriture plutôt qu'orateur, il quitte l'enseignement en 1912 et se consacre à la littérature. Son humanisme, axé sur un idéal à la fois patriotique et international, le conduit à écrire dix-huit pièces dramatiques à caractère populaire entre 1898 et 1939. La première, *Les Loups*, écrite en quelques jours, s'inspire de l'affaire Dreyfus. Mais ce sont les biographies de Beethoven, de Michel-Ange et de Tolstoï qui lui apportent quelque notoriété. Puis c'est avec son célèbre *Jean-Christophe*, premier « roman-fleuve » (expression qu'on lui doit) de la littérature contemporaine, qu'il découvre la célébrité. Entre 1903 et 1912, il développe en dix volumes une épopée moderne, dans laquelle il met en scène un jeune homme pris dans les filets de l'histoire. *Jean-Christophe* lui vaut le **Grand prix de l'Académie française**. Sans être autobiographique, le personnage incarne les préoccupations de l'écrivain, qui confiera à un ami que, dans cette œuvre, il a voulu s'acquitter d'un triple devoir : exprimer sa reconnaissance à la musique, affirmer sa foi en l'unité européenne et exhorter la conscience des peuples.

La guerre de 1914 éclate. Il vit alors en Suisse, et pour des raisons de santé n'est pas mobilisable. Tout en se consacrant à des organisations caritatives, il rédige de nombreux articles réunis sous le titre de l'un d'eux, **Au-dessus de la mêlée**, dans lesquels il exprime avec détermination un neutralisme fondé sur la primauté des valeurs de l'art et de l'esprit. Ces écrits lui valent le **prix Nobel de littérature** en 1916. Il est alors mondialement connu, tant par ses œuvres (trente-huit entre 1888 et 1912) que par ses relations privilégiées avec **Gandhi**. Pourtant, en refusant de se joindre aux mouvements socialistes et nationalistes qui se forment, il s'attire l'inimitié de certains politiques et intellectuels influents. Il essaie de réunir par-delà les frontières artistes, intellectuels et savants renommés français, anglais et allemands, et tente de fonder une **Communauté des esprits libres d'Europe**. L'entreprise est difficile. L'exaltation nationaliste est à son comble des deux côtés de la frontière. Accusé par la presse française de défaitisme, voire de trahison, il n'est plus édité, son œuvre est ignorée. En 1917, il écrit deux articles que seul Péguy publiera : *Aux peuples assassinés* et *Clérambault, histoire d'une conscience libre pendant la guerre*.

Pourtant, dès la mort de Jaurès, R. Rolland, reconnu comme l'écrivain de la « **Conscience de l'Europe** » par nombre d'intellectuels en Suède, en Italie, au Portugal et en Russie, s'attire la sympathie des esprits libres de l'époque tels que Stefan **Zweig**, Herman **Hesse**, Panait **Istrati**, Maxim **Gorki**, Sigmund **Freud**, Albert **Einstein**, Bertrand **Russel**, Georges **Duhamel**, Albert **Schweitzer**, ou Marie **Curie** (avec qui il se bat pour la libération de Sacco et Vanzetti). En 1923, il fonde la revue **Europe**. C'est dans le même esprit qu'il apporte son soutien à la révolution russe, dont il partage alors la grande espérance ! S'il tente lors de sa rencontre avec Gandhi (1931) de concilier la pensée de l'Inde avec celle de Moscou, il se ravise après 1935 lorsque, invité par Gorki, il rencontre Staline. Après s'être entretenu avec ce dernier, R. Rolland déclare le personnage aussi révoltant que Mussolini ou Hitler, qu'il dénonçait comme monstre et ennemi de l'humanité dès 1933, et de qui il refusa d'accepter le prix Goethe.

En plaidant avant l'heure la cause d'une Europe unie, R. Rolland, marginalisé par la France jusqu'à sa mort en 1944, demeure un auteur peu médiatisé et peu lu. Il est pourtant considéré par bon nombre d'historiens comme **un des fondateurs de l'idée européenne moderne** et fait, en 2004, l'objet de colloques et de célébrations nationales. 1

Adjudant-chef Thébault

* Charles Péguy : voir *Carnets du Temps* n° 5.



Kant et la paix perpétuelle : philosophie idéaliste ou visionnaire ?



Profondément influencée par les idées de Hume, de Leibniz et de Rousseau, l'œuvre d'Emmanuel Kant (1724-1804) s'inscrit tout à la fois dans le fertile creuset de la philosophie allemande et dans la mouvance européenne des Lumières, avec laquelle elle partage d'ailleurs une indéfectible **foi en la raison**. Ambitieuse, celle-ci entendait répondre à trois questions fondamentales (« **Que puis-je savoir ?** », « **Que dois-je faire ?** », « **Que puis-je espérer ?** »). De fait, cette œuvre opéra une véritable révolution de la pensée occidentale en la réveillant de son « long sommeil dogmatique ».

De cet illustre philosophe, on connaît surtout **les trois Critiques** : *Critique de la raison pure* (1781), qui s'interroge sur l'entendement, soit les conditions de la connaissance dans le cadre des rapports tissés entre la nature du sujet pensant et celle des objets ; *Critique de la raison pratique* (1788), qui s'efforce de définir la raison et réfléchit notamment sur la loi morale, fondée sur l'exercice d'une volonté autonome ; *Critique de la faculté de juger* (1790), enfin, qui traite notamment du jugement esthétique, érigé en maxime universelle.

Moins célèbres, **les nombreux opuscules que Kant rédigea sur l'histoire** ne manquent pourtant pas d'intérêt. Leurs enjeux paraissent même d'une étonnante actualité si on les considère à la lumière des événements du XX^e siècle. Si l'idée que **la guerre peut être un mal nécessaire et un prélude à la paix** n'est pas nouvelle, puisque Végèce* liait déjà ces concepts dans son cynique « *Si vis pacem para bellum* »⁽¹⁾, c'est pourtant d'une manière novatrice que le philosophe de Königsberg les associe dans deux courts traités intitulés ***Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*** et ***Vers la Paix perpétuelle***.

Kant avance l'hypothèse que la nature querelleuse des hommes les amènerait à adopter, paradoxalement, un comportement de plus en plus pacifique. Par « **insociable sociabilité** », le philosophe entend en effet cette tendance

naturelle qui sépare les êtres pour mieux les rassembler, car, si elle pousse les hommes à entrer en conflit avec leurs semblables, elle les réunit derechef en leur faisant prendre conscience, au regard des effets destructeurs que crée leur instinct belliqueux, qu'il est préférable pour tous de renoncer à un usage immodéré de la force. Et c'est ainsi qu'**en poursuivant leurs intérêts égoïstes les individus en viendraient parfois à servir le bien général.**

Si les horreurs de la première guerre mondiale, que l'on baptisait pourtant « *la der des der* », ne suffirent pas à empêcher celles de 39-45, la guerre froide, en revanche, semble pouvoir illustrer ce paroxysme de la force kantienne, qui ne peut se déployer librement sans risquer d'anéantir toute forme de vie et où le risque d'une guerre destructrice finit par sceller une paix plus durable : ainsi **toute logique de destruction massive et de guerre à outrance serait vouée à engendrer un jeu d'équilibre des forces en présence mettant fin aux hostilités.** La course aux armements, il est vrai, n'a pas abouti au déchaînement infini de la violence, mais à une politique de la terreur garantissant la neutralisation mutuelle des menaces (MAD, en anglais : *Mutual Assured Destruction*). Et l'affrontement des blocs Est-Ouest s'est soldé par le « dégel » et la signature des traités de désarmement SALT, puis START⁽²⁾.

Ce progrès vers la « paix perpétuelle », Kant le conçoit grâce à des **alliances politiques, économiques et militaires toujours plus vastes**, contractées à l'échelle locale, nationale puis supra-nationale, destinées à renforcer la stabilité sociale et à prévenir tout conflit éventuel. **De la discorde naît la concorde** : ainsi pourrait-on résumer l'adage kantien, qui repose sur une **stratégie de dissuasion** et considère, à l'instar des conceptions de Leibniz et de Hegel, que de tout mal présent peut naître un bien futur. Là encore, on ne peut lire les écrits de ce philosophe sans penser à l'histoire contemporaine qui a vu l'apparition de la SDN, de l'ONU puis de l'UE. À quand, donc, la création d'une « **République mondiale** » et l'instauration de la paix perpétuelle ?

*NDLR : Végèce : Flavius Vegetius Renuatus est un écrivain militaire latin des IV^e et V^e siècles.

1. « Si tu veux la paix, prépare la guerre ».

2. *Strategic Arms Limitation Talks* (1972 et 1979), *Strategic Armaments Reduction Talks* (pour-parlers russo-américains de réduction des armements nucléaires : 1991, 1993...).

À ce jour, il est encore trop tôt pour dire si, oui ou non, la mise en place de la NMD (*National Missile Defense*) par les États-Unis, le 25 juillet 1999, finira par anéantir le traité ABM (*AntiBallistic Missile*) de 1972 et relancer la course aux armements ou si, au contraire, elle poursuit le maintien de l'équilibre stratégique en évitant la menace de missiles défensifs... (à ce sujet, voir la revue *Défense nationale* de février 2001, p. 45-60).

Lieutenant Bryon-Portet



Louis Blériot

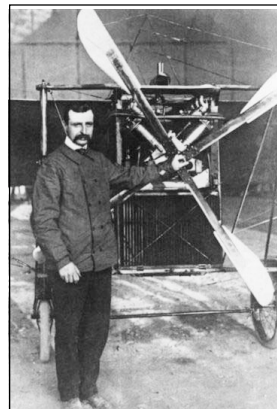
« **V**ous n'avez pas seulement accompli un bel acte sportif, mais vous avez accompli un acte d'une portée bien plus haute, un acte humanitaire ; vous avez permis d'apercevoir dans un avenir prochain l'extension rapide des relations amicales entre les peuples ; vous nous avez montré la vraie, la belle, la noble solution, si je puis m'exprimer ainsi, de l'entente internationale. »

C'est en ces termes que, le 31 juillet 1909, M. La Vaulx, vice-président de l'Aéro-club de France, loue l'exploit de Blériot : après Clément Ader et son *Éole* et près de six ans après le vol du *Flyer 1* des frères Wright, Louis Blériot, en traversant la Manche, vient d'offrir à la France l'accomplissement de la conquête des airs.

Né le 1^{er} juillet 1872 à Cambrai, diplômé de l'École centrale des arts et manufactures, Louis Blériot commence sa carrière professionnelle comme ingénieur dans l'automobile en créant une entreprise industrielle de construction de dynamos, et s'assure de confortables revenus en vendant des phares et autres accessoires pour les véhicules « autos camions ». Sa passion pour les techniques nouvelles et quelques vols sur planeurs effectués au-dessus de la Seine suscitent son intérêt pour l'aviation.

En 1900, il décide d'étudier les plus lourds que l'air. Il comprend très vite l'importance de coupler des moteurs aux simples voilures et s'attache dès lors à concevoir et à développer des appareils motorisés. En 1909, la société anonyme Blériot-Aéronautique voit le jour. Malgré des débuts difficiles, motivé par les exploits de Wilbur Wright, il réussit son premier vol, le 17 novembre 1907, sur son *Blériot VII* et se voit attribuer la médaille de vermeil de l'Aéro-club de France. Sa confiance revient et sa passion en sort renforcée. En 1908, il effectue le premier voyage aérien sans escale sur une distance de 14 km.

En 1909, 1 000 £ de récompense sont offertes par le *Daily Mail* à qui réussira la traversée de la Manche en avion. Hubert Latham tentera sa chance le 19 juillet 1909 et sera contraint d'amerrir à cause d'une panne de moteur.



D'autres grands noms tels que Farman, Voisin ou Garros sont sur les rangs. Le 25 juillet, Blériot décolle de Calais à 4 h 35, après avoir attendu des conditions météorologiques favorables. Il atterrit à 5 h 12 près du château de Douvres, à 48 kilomètres de son point de départ, après 37 minutes de vol sans instruments, à bord de son monoplan *Blériot XI*. L'événement fait grand bruit en Angleterre et l'île est désormais accessible autrement que par la mer, le *Daily Mail* allant jusqu'à titrer : « *L'Angleterre n'est plus une île* ».

Devenu célèbre grâce à son exploit, Blériot construit plus de quarante types d'avions différents. À la fin de l'année 1913, il a livré près de huit cents avions dont plus de deux cent cinquante pour l'armée française. En décembre 1914, il crée la Société pour l'aviation et ses dérivés (SPAD), bâtie sur les restes de Deperdussin. Durant la première guerre mondiale, il produira quelques appareils à destination de l'armée, dont le *Blériot XXI* pour l'observation et le SPAD pour la chasse, et deviendra rapidement le premier producteur aéronautique national. Après la Grande Guerre, il produit, toujours pour l'armée, des bimoteurs bombardiers *Blériot 127/2*. En 1920, conscient de sa dépendance à l'égard de SPAD, il décide de fusionner Blériot-Aéronautique et SPAD. Mais certaines ambiguïtés dans la gestion de sa nouvelle société amènent les Finances à s'intéresser à lui. Dans le même temps, il développe des avions de transport tels que le *Blériot 135* ou le *Blériot 110*, qui effectuera la traversée de l'Atlantique et établira le record du monde de distance sans escale, soit 10 601 kilomètres.

Au maréchal Foch qui lui demandait en 1927 quel Français il désirait rencontrer, Charles Lindbergh répondit : « Blériot ». L'aviateur devenait un symbole par l'hommage d'un autre héros.

En accueillant dans ses ateliers de nombreux ingénieurs étrangers, en formant des aviateurs du monde entier et en assurant la présentation de ses appareils aux quatre coins de la planète, Louis Blériot va influencer pour longtemps les créations aéronautiques de toutes les nations.

Commandeur de la Légion d'honneur, il meurt d'une crise cardiaque le 1^{er} août 1936, après avoir conçu en 1933 un ultime avion en hommage à un autre célèbre aviateur : le *Blériot 5190* « Santos-Dumont ». Une époque prend fin : celle des entrepreneurs-constructeurs, dont Louis Blériot était un des pionniers. Inventeur de la stabilisation latérale par ailerons et précurseur de l'idée des porte-avions, il s'inscrit dans l'histoire de l'aéronautique comme le premier aviateur à avoir franchi la Manche, mais également comme le premier industriel de l'aviation. 1

Christophe Colomb :

le découvreur du Nouveau Monde



Christophe Colomb a vu le jour à Gênes en 1451. Issu d'une famille catholique modeste, il exerça le métier de tisserand dans l'atelier familial avant de s'engager dans le commerce fluvial, signe précurseur de sa longue aventure maritime.

C'est au cours de ses nombreux voyages en mer que Colomb découvrit un pays tourné vers un commerce moderne et un nouveau monde : **le Portugal**, où il s'installa dès 1478. Dès lors, il s'initie à la géographie et à la cartographie et apprend le latin. Ses connaissances serviront d'armatures à une idée qui, déjà, mûrissait en lui.

Son mariage avec la fille d'une noble famille portugaise de tradition maritime lui permet de se faire connaître en tant que marin auprès de la cour portugaise de Juan II. Motivé par ses lectures, Colomb demande au roi de financer son **voyage vers l'ouest dans le but de découvrir l'Asie**. L'échec des négociations conduira Colomb en Castille, où il s'installe en 1485.

Introduit auprès de personnages influents par le frère Fray Antonio de Marchena et le frère Juan Perez, confesseur de la reine d'Espagne Isabelle la Catholique, Colomb retrouve l'espoir d'être entendu. C'est à l'été 1491, une fois la reconquête terminée par les rois Catholiques, que la reine accepte de financer le projet. **Le 17 avril 1492**, Isabelle et Ferdinand signent les «**capitulations de Santa Fe**», avec Colomb, qui devient amiral de la mer océane, vice-roi des Indes, propriétaire et gouverneur de toutes les îles qu'il découvrira. **Le 3 août 1492**, la *Nina*, la *Pinta* et la *Santa-Maria*, trois petites caravelles, quittent le port espagnol de Palos pour un **voyage vers le Nouveau Monde**.

Le premier voyage (3 août 1492 - 15 mars 1493)

Le plan du Génois était d'aller d'abord aux Canaries. D'après la géographie, il se trouverait là, à la latitude du Japon, ce *Cipangu* dont il avait tant rêvé. Mélange extraordinaire d'erreurs de longitude et de distance : Colomb confondait le mille arabe, utilisé par le géographe Alfragan dans le calcul du degré à l'équateur, avec le mille italien.

Après la Grande Canarie puis le port de San Sebastian, toute trace de terre avait disparu, et, le 9 septembre, un périlleux voyage débutait. La fatigue et le désespoir s'emparèrent des marins. Puis, le **12 octobre**, un marin de la *Pinta* s'écria : « *Tierra, tierra !* ». Ils virent alors une île à l'ouest de l'actuel méridien de Greenwich. C'est sur la côte ouest que Colomb mit pied à terre. Il tomba à genoux, baisa la terre et donna à l'île le nom de **San Salvador** en l'honneur du sauveur qui avait veillé sur eux. L'étendard royal déployé, il prit possession de l'île au nom des Rois Catholiques.

Le 14 octobre, il quittait cette terre pour partir à la recherche du *Cipangu* ; il croyait avoir trouvé la première île des Indes d'Asie. Après la découverte successive d'îles, Colomb atteint Cuba (croyant que c'était le Japon) puis Haïti, qu'il baptise **Hispaniola**. Le 25 décembre, à une lieue du Cap-Haïtien, il colonise une île baptisée la « *Navidad* ». Ce sera le premier établissement espagnol du Nouveau Monde (39 colons). Enrichi d'or, le 6 janvier 1493, Colomb repart vers l'Espagne, qu'il rejoint le 15 mars 1493.

Le deuxième voyage (25 septembre 1493 – 11 juin 1496)

Après la signature du « **traité de Tordesillas** » (7 juin 1494), qui établit les lignes de démarcation pour l'attribution des nouvelles terres découvertes et qui met fin aux rivalités entre l'Espagne et le Portugal, Colomb entreprend son deuxième voyage, dont les objectifs sont de **coloniser** (1 500 hommes embarquent) et d'**évangéliser**. Il baptisera la Guadeloupe le 4 novembre 1493.

Le troisième voyage (30 mai 1498 – octobre 1500)

Sous le signe de la **décadence**, ce voyage est marqué par le retour de Colomb en Espagne pour **jugement**, ordonné par le juge enquêteur Francisco de Bobadilla. En effet, face aux conflits des colons entre eux et avec les indigènes, Colomb voulut instaurer un gouvernement et des lois à Hispaniola. L'Espagne jugea que les sanctions infligées aux colons pour mauvais comportement étaient trop sévères.

Le quatrième voyage (3 avril 1502 – 7 novembre 1504)

C'est le plus difficile et le plus décevant. Colomb partit à la recherche du détroit conduisant aux Indes. Ce voyage marque la **fin de son apogée**, matérialisée par le décès de son principal appui, la reine Isabelle. À son tour, Colomb mourut le 20 mai 1506 à Valladolid, **convaincu d'avoir découvert les Indes**. 1

Lieutenant Monpeyssen



Lénine

Les bases de la guerre révolutionnaire moderne



« **S**ur le plan des principes, nous n'avons jamais rejeté ni ne pouvons rejeter la terreur. C'est un aspect de la guerre qui peut convenir parfaitement et même être indispensable à un certain moment du combat, dans un certain état de l'armée et dans certaines conditions. »

Vladimir Ilitch Oulianov

Lénine est le premier des héritiers de Marx à avoir mené une révolution à la victoire. Pourtant, son mouvement, le Parti ouvrier social démocrate de Russie, était un rassemblement d'exilés, minoritaire et clandestin. Son accession au pouvoir a été favorisée par un contexte politique et socio-économique porteur, par les effets de la première guerre mondiale et par la mise en place d'une organisation efficace.

I. Contexte historique

Au tournant du XX^e siècle, la partie européenne de la Russie connaît une modernisation économique qui s'accompagne de la naissance d'un capitalisme industriel et financier contrastant avec un monde rural pléthorique dominé par une aristocratie terrienne et agraire, qui ne souhaite pas de changements politiques alors que la bourgeoisie, portée par la modernisation économique, aspire à plus de démocratie.

La révolution de 1905 est le fruit de ces changements. Ébranlé par la défaite face aux Japonais au cours de la guerre de 1904-1905 et par la mobilisation politique démocratique, le tsar Nicolas II doit concéder l'existence d'une assemblée (la Douma) dont le pouvoir est très limité, et reconnaître des libertés civiques fondamentales. Mais Nicolas II sauve l'essentiel face à un mouvement qui se caractérise par son hétérogénéité et son caractère désordonné.

Douze ans plus tard, le tsar est emporté par la révolution de Février, mouvement spontané, largement improvisé, né du mécontentement populaire lié aux difficultés d'approvisionnement de la capitale, Petrograd. Le pouvoir qui émerge de cette révolution doit faire face aux attentes de la population qui

espère réformes de fond et arrêt de la guerre. Dans ce contexte, les Bolcheviks, qui contribuent par une importante propagande à alimenter le pacifisme ambiant, voient leur popularité grandir. Durant le printemps, ils se rallient à Lénine qui, dès mars 1917, considère que l'heure est à la révolution. Dans la nuit du 24 au 25 octobre, les *Bolcheviks* s'emparent du pouvoir et forment un nouveau gouvernement.

II. L'appareil léniniste □

Lénine s'appuie sur un modèle bâti sur quatre grands principes : organisation politique mobilisatrice, place importante accordée à la propagande, accent mis sur la cohésion à l'échelle nationale, rôle unificateur de l'idéologie.

Dans l'essai intitulé *Que faire ?*, Lénine écrit qu'une « *organisation de révolutionnaires doit d'abord et avant tout être composée de gens dont la profession est l'action révolutionnaire* ». Cette **avant-garde** s'efforce, par la **propagande** et l'organisation, de mobiliser et **d'encadrer** la population.

Une fois au pouvoir, Lénine est conscient qu'il doit se doter d'une **armée imprégnée des théories bolcheviques** afin de s'affranchir des anciens cadres tsaristes dont la loyauté lui paraît douteuse. En mars 1918, il confie cette tâche à Trotski qui, imprégné des écrits de Clausewitz, considère que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. Trotski s'inspire aussi de la Révolution française. Il instaure la nomination des officiers, les commissaires politiques, dont le rôle ⁽¹⁾ s'apparente à celui des représentants en mission de la Convention. Il compose aussi les régiments de l'Armée rouge, selon la méthode du général Dubois-Crancé, qui consiste à former les jeunes recrues sur le tas en les incorporant à des unités composées de soldats aguerris.

« *Un bon communiste est d'abord un bon tchékiste* », pensait Lénine, qui créa, avec Trotski, la *Tchéka*, l'ancêtre du KGB, deux mois avant l'Armée rouge. **La ferreur de masse** s'exerce aussi bien au sein du parti contre les membres considérés comme peu sûrs qu'à l'extérieur, les communistes désignant à tour de rôle des ennemis de l'intérieur : réformistes, paysans, prêtres orthodoxes...

1. Chargés de surveiller les officiers, de poursuivre la propagande et l'action du parti dans les rangs, d'instruire la paysannerie sur les objectifs de la révolution et de la guerre civile et de veiller au moral et à la loyauté des troupes, ils représentent pour Lénine un « *nouvel ordre communiste de samourais qui, sans bénéficier de privilèges de classe, sont capables de mourir et d'apprendre aux autres à mourir pour la cause de la classe ouvrière* ».

Sergent Periolat



La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Être **néophyte** sans être **béotien** pour ne plus être **profane**.

L'épithète de « béotien » n'a jamais été une marque de reconnaissance. Selon la tradition, les Athéniens s'estimaient culturellement et intellectuellement supérieurs aux Béotiens (peuple de la région de Thèbes, en Grèce centrale), d'où le sens actuel du mot... « *Esprit lourd et pataud, indifférent à l'art* ».

Ce sens a survécu dans le temps car le commun des mortels a cru, d'une façon simpliste et béotienne, que ce nom était de la même racine que le terme *boos* (« *bœuf* » en grec ancien). Erreur fatale.

Aujourd'hui, ce mot a pris un nouveau sens encore, celui de profane dans un domaine. C'est ainsi que lors d'une conversation, entre gens du monde, d'aucuns disent : « *je suis béotien dans ce domaine* ». Et pourtant, « béotien » n'est pas synonyme de « profane », ni même de « néophyte ». À ne pas confondre !

En effet, le profane est celui qui n'est pas « converti » au domaine (qui n'y connaît donc rien), le néophyte, au contraire, est un jeune « converti » mais qui est en phase d'apprentissage, et le béotien est complètement étranger au domaine puisqu'il n'a pas suffisamment d'esprit pour cela.

Ainsi, on peut tout simplement être profane sans avoir un esprit béotien, et avoir la volonté de devenir un néophyte. 1

Lieutenant Pitard-Bouet

